

# le Blainvillois

BLAINVILLE, J'Y VIS BIEN



## Édito

### **Contre la culture de la peur...la confiance**

À l'heure où les informations ne véhiculent que de mauvaises nouvelles et où il est beaucoup plus facile de trouver toutes les bonnes raisons de ne pas entreprendre que de faire, il est vital et essentiel de garder l'espoir et la conviction que les solutions à nos difficultés existent. C'est ensemble que nous pourrons continuer de faire évoluer notre cité dans l'intérêt de tous.

La confiance mutuelle est un élément essentiel pour se sortir de la morosité ambiante et poursuivre nos projets dans l'intérêt des Blainvillois. De notre côté, nous maintiendrons le cap en continuant à vous consulter régulièrement au travers de nos groupes de travail, nos comités d'établissement, nos enquêtes et lors des assemblées générales associatives ou de nos rencontres moins formelles avec vous. Cette confiance se doit d'être partagée et c'est dans cet état d'esprit que nous avons construit le budget 2019.

Lorsque l'on voit le niveau d'implication de nombreux d'entre vous dans le bénévolat local, nous savons que l'énergie dépensée tant par élus que par les agents de nos services n'est pas vaine.

Confrontés, lors du début de ce mandat, à une situation budgétaire à la limite de la mise sous tutelle de l'état, nous avons dû entreprendre de sérieuses mesures d'optimisation de nos dépenses pour rétablir l'équilibre.

Ainsi, la construction budgétaire 2019 s'inscrit bien, cette année encore, dans une contrainte budgétaire forte. Nos priorités restent la maîtrise et la diminution des charges de fonctionnement des services municipaux et les mutualisations avec nos partenaires afin de pouvoir poursuivre les programmes engagés et, surtout, afin de pouvoir continuer à vous aider, selon nos moyens. Nous continuerons à être au plus près des besoins quotidiens des familles et des personnes les plus fragiles. À compter de 2019, nous ajoutons même, par le biais du CCAS, une prestation supplémentaire, ouverte à tous, avec la mise en place d'une participation au frais d'inscription au Code de la route (voir en page intérieure).

**Pour autant, conscients des difficultés de chacune et chacun, nous ne vous demanderons pas d'effort fiscal supplémentaire. Les taux seront, comme chaque année, uniquement adaptés à l'indice du coût de la vie. Ce qui est indispensable pour ne pas se retrouver rapidement face à un palier infranchissable.**

C'est donc en équilibre et dans une confiance mutuelle que nous poursuivrons nos efforts pour maintenir notre patrimoine et vous accompagner au quotidien.

Bien sincèrement, Olivier MARTET.



mairie@blainvillesurleau.fr



@blainvilleanimations



www.blainvillesurleau.fr

# Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS  
L'ESSENTIEL ...

## Le Conseil Municipal a voté

### à la majorité :

- les comptes administratifs et de gestion 2018,
- le déploiement de mode de paiement PAYFIP.

### à l'unanimité :

- l'affectation des résultats 2018,
- la proposition d'achat d'une propriété au 32 rue St Dominique,
- une demande subvention CTS pour le projet de plaine de jeux.

Comptes-rendus complets sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL  
L'ESSENTIEL ...

## Le Conseil Municipal a voté

### à la majorité

- les taux pour 2019,
- le Budget primitif 2019,
- les amortissements 2019.

### à l'unanimité :

- une convention de partenariat avec l'association Crois Rouge-ADLIS pour la collecte des papiers de bureau.



## Les élections européennes se dérouleront le 26 mai prochain.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Courant mai, chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale, sur laquelle seront indiqués le lieu et le numéro du bureau de vote où il doit se présenter.

Bureau n°1 • École maternelle Jean Jaurès.

Bureau n°2 • MFC

Bureau n°3 • École maternelle Haut des Places

Bureau n°4 • Salle des Mariages.

## Vote des majeurs sous tutelle.

« L'article 11 de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, abrogeant l'article L 5 du code électoral, a rétabli le droit de vote pour les majeurs sous tutelle privés de ce droit par une décision de justice.

Ils pourront, sous réserve de s'être inscrits sur les listes électorales, l'exercer dès l'élection des représentants au Parlement européen du 26 mai 2019.

**Attention, pour voter aux prochaines élections européennes du 26 mai prochain, il faut s'inscrire avant le 16 mai 2019.**

## RAPPEL

**Même sans carte électorale, vous pouvez aller voter. Seule une pièce d'identité est indispensable pour pouvoir voter**

Retrouvez sur [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr)

la liste des pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 novembre 2018 entrant en vigueur le 1er janvier 2019).

**Pour toute information complémentaire, s'adresser en Mairie au service élections.**

## Conciliateur de justice

Permanences en mairie

les lundis 13 mai et 17 juin à partir de 14h30.  
Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05

### Petit rappel des compétences d'attribution du conciliateur de justice

Le conciliateur de justice a pour mission de rechercher le règlement amiable d'un différend dans les conditions et selon les modalités prévues au code de procédure civile (article 1<sup>er</sup> du décret du 20 mars 1978 issu du décret du 20 janvier 2012).

Son action concerne pour l'essentiel des conflits individuels entre particuliers, avec les entreprises ou les artisans, tels que les troubles de voisinage, les impayés, les malfaçons, les litiges de la consommation, les problèmes locatifs ...

Il ne peut en aucun cas traiter des questions concernant :

- l'état des personnes ou le droit de la famille (compétence réservée aux tribunaux)
- les litiges avec l'administration (compétence réservée au Médiateur de la République ou à son délégué départemental)
- les litiges en matière de droit du travail et en droit syndical (compétence réservée au Conseil des Prud'hommes).

## Recensement citoyen

En vue de procéder au recensement citoyen, les jeunes filles et garçons nés entre le 1<sup>er</sup> mars et le 30 avril 2003 sont invités à se présenter en Mairie, munis(es) du livret de famille et de leur carte d'identité. **Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent leur 16<sup>e</sup> anniversaire.**

Cette démarche peut aussi être effectuée en ligne, via le site :  
service-public.fr/recensement\_citoyen\_obligatoire (RCO).

## Logements disponibles

La commune dispose actuellement de logements disponibles à la location.

Pour tout renseignement, s'adresser à Martiale Boulanger, Service logements en Mairie.

## Plan canicule

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées, handicapées et vulnérables impose aux communes le recensement des personnes âgées et handicapées isolées à domicile.

Aussi, si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au 03 83 75 70 05 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Pour télécharger la demande d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la ville [www.blainvillesurleau.fr](http://www.blainvillesurleau.fr) rubrique Social / Le CCAS / Registre plan canicule.

La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents.



## Commémorations Mercredi 8 mai 2019.

### 74<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme

Programme

Dépôts de gerbes

11 h 30 : Monument aux Morts de Damelevières

11 h 40 : Monument aux Morts de Blainville-sur-l'Eau

11 h 50 : Stèle du Souvenir • Rond point de la Tuilerie Blainville-sur-l'Eau.

À l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités

Maison des Fêtes et de la Culture •  
BLAINVILLE-SUR-L'EAU

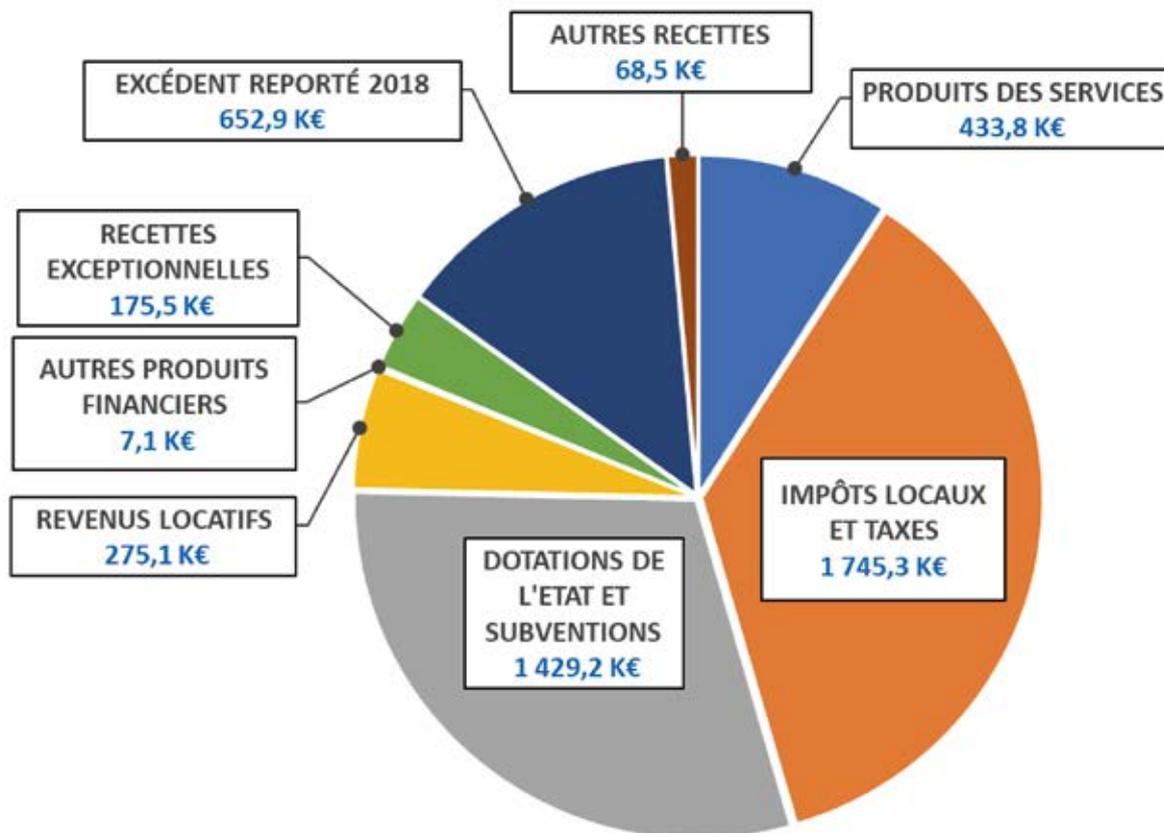


Évelyne Sasseti

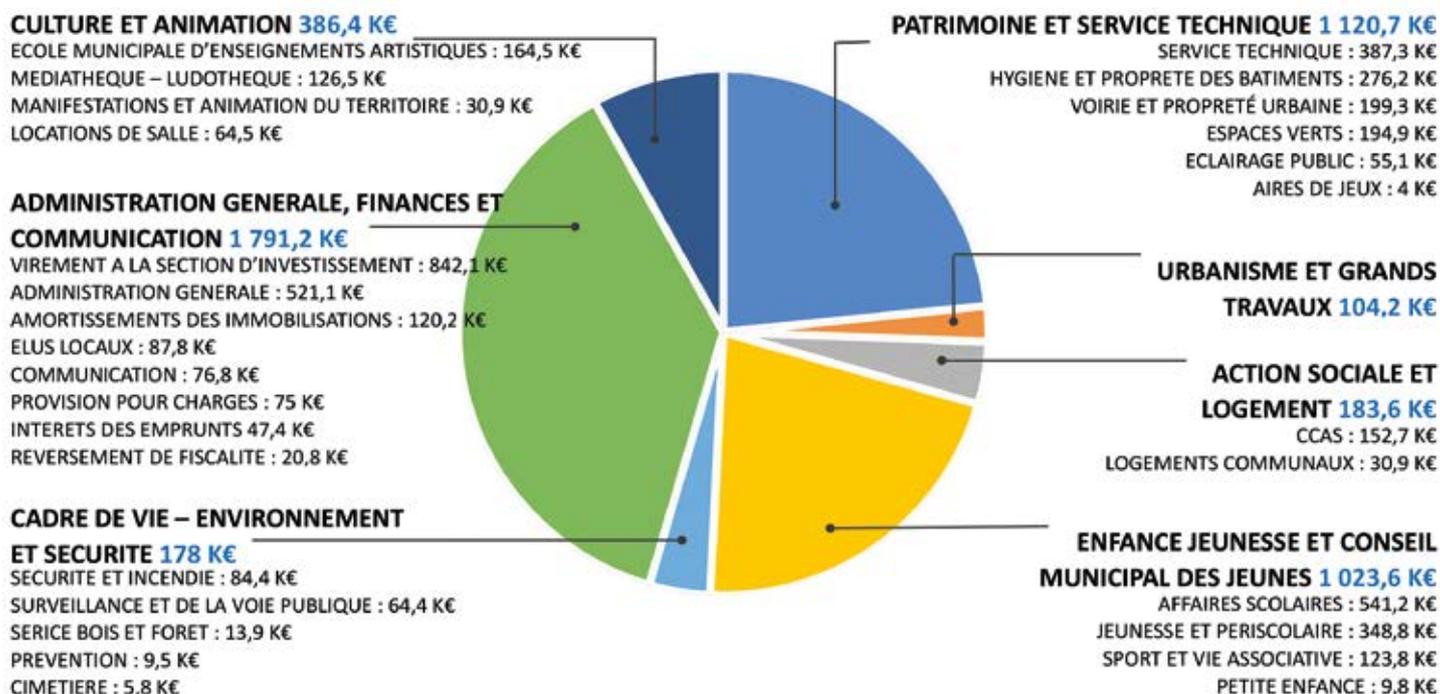
Adjointe chargée de l'administration générale, des finances et de la communication

## BUDGET PRIMITIF 2019

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 : 4 787,4K€**



**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019 : 4 787,4K€**



## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2019

### MAÎTRISE DES DÉPENSES

Malgré un taux d'inflation de 1.8 % en 2018, **les dépenses réelles de fonctionnement prévues en 2019 sont stables à + 0.16 %**, pour un service rendu à la population équivalent.

### STABILITÉ DES IMPÔTS

**4<sup>e</sup> année consécutive où les taux d'imposition des taxes directes locales sont stables.**

### INVESTISSEMENT

**D'ici la fin d'année 2 019 549€ auront été investis sur la Commune depuis 2014.**

Parce que nous sommes soucieux du bien-être des enfants, les structures enfance – jeunesse constituent le 1<sup>er</sup> poste d'investissement.

### ENDETTEMENT

Avec un endettement fort, la Ville a entamé depuis 2017 des démarches afin d'essayer d'optimiser les dépenses liées aux emprunts.

**Entre autres, nous avons porté en justice deux des quatre banques avec lesquelles nos prédécesseurs avaient contracté des emprunts.**

Autant l'une d'elle laisse entrevoir une résolution en concertation, autant l'autre nous demande beaucoup d'énergie. À l'origine de notre requête, nous voulions simplement pouvoir négocier raisonnablement nos taux d'intérêt avec ces deux établissements qui nous garantissaient, en préambule de contrat : « les meilleures conditions » ... Aujourd'hui, nous sommes face à un mur devant l'une d'entre elles avec des conditions de remboursement devenues incohérentes. Nous attendons toujours que la justice se prononce en toute indépendance vis-à-vis du respect de ces contrats.

## ACTIONS PRIORITAIRES 2019

### URBANISME ET GRANDS PROJETS

- Finalisation du projet « Espace Macaron » cette année, avec la rénovation de l'espace crèche, la rénovation thermique des bâtiments et les travaux d'accessibilité de la Maison des Associations pour un montant de 713 K€
- Achèvement de la réfection rue des Corvées pour 320K€
- Poursuite des travaux de remplacement de l'éclairage public avec 25 K€ programmés cette année.
- Finition des aménagements du local manifestation à la carrière du Haut des Places pour un montant de 20 K€.

### ENFANCE JEUNESSE ET CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

- Aménagement d'une plaine de jeux au niveau du terrain annexe du stade municipal 70 K€.
- Organisation de la rentrée scolaire 2019-2020 à l'issue du bilan sur les rythmes scolaires.

### CADRE DE VIE / ENVIRONNEMENT ET SÉCURITÉ

- Programme d'aménagement et de valorisation du patrimoine rue de la Filature avec la réalisation d'un chemin piétonnier et la rénovation de la fontaine aux 5 bassins pour un montant total de 100 K€.
- Promotion et animation autour du patrimoine historique et naturel de la Commune.

### ACTION SOCIALE ET LOGEMENT

- Poursuite du soutien au quotidien pour tous les Blainvillois avec une nouvelle action cette année : une aide au financement du «code la route».

### CULTURE ET ANIMATION

- Travaux d'aménagement du nouvel espace Ludothèque – LAEP au sein de la Médiathèque avec notamment la mise en place d'un **espace numérique et vidéo-ludique** pour un montant total de 153 K€.
- Organisation d'un salon du livre.
- Animations autour du patrimoine tout au long de l'année avec notamment un spectacle équestre dans la carrière du Haut des Places le 28 septembre.

# Cadre de vie & Environnement

## Brûlage des déchets

Nous vous rappelons que le Règlement sanitaire départemental en son Article 84 - Élimination des déchets - **interdit le Brûlage de tous déchets à l'air libre. Brûler ses déchets à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450€.**



## Le bon sens sur la route

*La sécurité des Blainvillois est compromise par le comportement de quelques conducteurs de véhicules qui empruntent, à contresens, les rues de la ville ! Nous disposons de témoignages de ces mises en danger des personnes.*

Nous appelons chacun au respect de l'Article R412-28 du Code de la route.

**Tout contrevenant s'expose à une amende forfaitaire de 135€, un retrait de 4 points et une suspension du permis de conduire.**

## Désherbage

Déjà appliquée par les services de la commune depuis le 1er janvier 2017, conformément à la loi LABBE, l'interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires s'étend aux particuliers depuis le 1er janvier 2019.

**Les jardiniers amateurs ne peuvent plus utiliser ni détenir de produits phytosanitaires sauf ceux de bio contrôle, à faibles risques et autorisés en agriculture biologique.**

De plus, hormis ces derniers, tous les autres produits phytosanitaires de la gamme amateurs sont interdits à la vente.

## Dans nos forêts communales

*Nous vous invitons à venir les découvrir les samedis 11 mai et 1<sup>er</sup> juin prochains dans le cadre de l'organisation de nos journées patrimoine (voir en page «spécial patrimoine» de ce numéro).*

La commune de Blainville-sur-l'Eau dispose de 3 forêts dont le cumul des surfaces est de 108 hectares. Les forêts de la commune sont certifiées PEFC, gage de la qualité et de la saine gestion de ce patrimoine que nous transmettons aux générations futures. La gestion du domaine forestier est confiée à l'Office National des Forêts (ONF).

Les essences de bois exploitées sont le chêne, le charme, le hêtre et le frêne.

La vente des grumes à l'industrie du bois, la coupe du bois de chauffage par les cessionnaires et la vente de bois de chauffage par la commune contribuent à alimenter le budget municipal.

Pour l'exercice d'exploitation 2018-2019, la vente de bois est estimée à 16 500€, montant auquel il faut retirer le coût d'abattage des arbres par le bûcheron, la prestation de l'entreprise d'insertion qui débite et livre le bois de chauffage qui sera vendu aux particuliers, la prestation ONF, les travaux nécessaires à la sécurisation des publics et à l'entretien de la forêt.

## Campagne de coupe de bois 2019-2020

**Nous vous informons que les personnes qui souhaitent participer aux coupes de bois de l'hiver prochain peuvent s'inscrire en mairie dès maintenant.** La date de clôture des inscriptions est fixée au 15 septembre 2019.

Le bois coupé est destiné exclusivement à la consommation personnelle du cessionnaire.

## Achat de bois

Nous informons les Blainvillois qu'ils peuvent commander du bois de chauffage en mairie.

**Le prix livré au domicile est de 45 euros le stère. Les livraisons débuteront dans les prochaines semaines.**

# Travaux & Urbanisme

## Lotissement

### Les jardins de Blainville

**Le projet immobilier liant Terralia et l'OPH est finalisé.**

De nouveaux habitants occupent depuis peu 15 logements nouvellement créés au Haut des places.

**Ces travaux seront inaugurés le 24 mai prochain.**

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux Blainvillois.

## Résidence seniors

À moins que les fouilles archéologiques engagées en juin par la DRAC ne viennent retarder ce projet, le commencement des travaux est prévu pour septembre 2019 avec une fin de chantier prévue pour février 2021.

Afin de compenser celui qui va disparaître rue des écoles, nous créerons, en 2019, un parking au square Martin, à côté de l'école Maternelle Jean Jaurès.

La commune lancera, en fin d'année 2019, un marché de maîtrise d'œuvre pour la réfection de la voirie de la rue des écoles, pour une réalisation des travaux fin 2020.

## Du côté des services techniques



**Engazonnement le long du cheminement de la Meurthe**



**Dernières finitions au parcours naturel**



**MFC : lessivage, ponçage et peinture du plafond.**

# Action sociale

NOUVEAU

## «Coup de pouce au permis de conduire !»

*Le CCAS, lors de son Conseil d'Administration, en date du 11 avril 2019, a décidé de mettre en place une nouvelle aide financière pour tous les Blainvillois, sans condition d'âge ni de ressources.*

En effet, sur présentation d'une attestation de votre auto - école, justifiant le fait que vous vous soyez présenté à l'examen du Code de la route, le CCAS vous remboursera la somme de 30 euros.

Vous serez demandés obligatoirement un justificatif de votre domicile ou celui de vos parents, un RIB et un avis d'imposition sur lequel figure votre rattachement fiscal si vous êtes mineur (e).

*Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec le CCAS aux horaires d'ouverture ou auprès de Mme Concheri Sarah, adjointe à l'action sociale et au logement, au 06 60 09 09 14.*

Cette aide financière sera effective à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

## Atelier art floral

*Les séances d'art floral auront lieu le 16 mai 2019, à 20 h 30, Salle Cabu et le 20 juin 2019 à 20 h 30, à la MFC.*

Tarifs : 17 euros pour les Blainvillois et 20 euros pour les extérieurs.

Le CCAS participant toujours à hauteur de 3 euros pour les Blainvillois.

**Inscriptions obligatoires respectivement avant le 13 mai 2019 et 17 juin 2019.**

Pour tous renseignements, merci de contacter Mme Concheri Sarah au 06 60 09 09 14.



## Résidence senior mmh.

*Beaucoup d'entre vous sollicite le CCAS concernant des demandes de logement pour la future résidence senior qui sera construite rue des écoles. Nous vous rappelons que la livraison n'est prévue qu'en 2021.*

Nous vous invitons, dans un premier temps, à adresser un courrier à Monsieur le Maire.

Nous ferons le lien en temps utile avec l'MMH, notre bailleur social partenaire.

## Sortie famille

Le CCAS organise sa seule et unique Sortie Famille le samedi 27 juillet 2019.

Cette année : «LE PARC DU PETIT PRINCE » en Alsace, à Ungersheim.

Entre sensation et poésie, vivez 2 fois plus d'émotions.

Départ de Blainville aux alentours de 8 h.

Retour prévu vers 20 h 30.

Les horaires vous seront précisés lors de votre inscription. Restauration libre sur place.

**Tarifs :**

**15 €/personne à partir de 12 ans**

**10 €/personne de 1 mètre à 11 ans inclus.**

**Possibilité d'utiliser les tickets jeunes.**

Le CCAS participera à hauteur de 3€/personne et le trajet en bus sera offert !

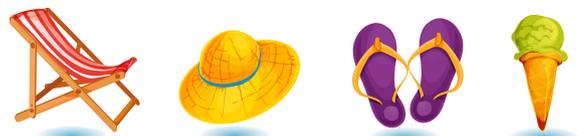
**Inscriptions obligatoires au CCAS aux heures d'ouverture à partir du 11 juin et jusqu'au 18 juillet 2019 dernier délai.**



## Fermeture du CCAS

Le CCAS sera fermé du 27 mai au 10 juin inclus. Vous pouvez vous adresser à l'accueil de la Mairie en cas d'urgence. Votre demande sera transmise aux élus du CCAS

## Opération 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> départ en vacances :



Soutenu par la CAF 54, le Conseil Départemental 54, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale 54 et les collectivités partenaires, piloté par le Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air, ce dispositif d'aide au financement permet aux enfants de partir en centre de vacances à moindre coût.

Partenaire depuis de nombreuses années, le CCAS organise comme chaque année deux permanences d'informations et d'inscriptions en salle des Mariages de la mairie le lundi 6 mai de 16h à 19h et le mercredi 22 mai de 9h à 12h.

Aide spécifique pour le 3<sup>e</sup> départ (se renseigner au bureau du CCAS).

# le CCAS en quelques chiffres

À ce moment de l'année, il est important de communiquer quant au budget de votre Centre Communal d'Action Sociale...

Pour l'exercice 2019, le Budget Primitif, voté lors de notre Conseil d'Administration du 11 avril, est de 133 480 euros.

## Petit retour sur l'exercice 2018 ...

L'année dernière, 133 600 euros ont été octroyés par la ville au CCAS pour son fonctionnement. Une somme très importante, mais utile à qui ? À quoi ? Comment ce budget a-t-il été réparti ?



### Pour la jeunesse

**Tickets Jeunes Sports Loisirs Culture** : 42 euros par personne.

356 demandes pour un coût de 12 228 euros.

**Tickets Jeunes Études** : 75 euros par personne.

43 demandes pour un coût de 3 225 euros.

**Aide au 1er Départ** : 9 enfants concernés pour un coût de 1393 euros.

**Aide aux vacances** : 2 enfants concernés pour un coût de 210 euros.

**Classe découverte** : 3 enfants concernés pour un coût de 150 euros.

### Pour les seniors

**Repas des Aînés** : 222 participants pour un coût de 6 424 euros.

**Voyage des Aînés** : Budget 8 581 euros.

**Colis des Aînés** : 461 personnes concernées pour un coût de 11 395 euros.

### Pour les familles

**Bon naissance** : 10 personnes concernées pour un coût de 500 euros.

**Sorties familles** : 123 participants pour un coût de 1 409 euros.

### Pour les personnes handicapées

**Aide aux vacances** : 1 personne concernée pour un coût de 420 euros.

### Spectacle de Noël

Tous les adhérents de l'ASHJA reçoivent un ballotin de chocolats offert par le CCAS.

### Autres Actions Sociales

**Bons de fin d'année** : 134 familles aidées pour un coût de 2 539 euros.

**Chèques-Services et Bons CCAS** : 36 familles aidées pour un coût de 3698 euros.

**Aides d'Urgence** : 10 familles concernées pour un coût de 2760 euros.

### Ateliers

**Art Floral** : 104 personnes concernées pour un coût de 343 euros.

*Bien évidemment, nous restons à votre disposition pour répondre éventuellement à vos interrogations.*

# Du côté de nos aînés

## Voyage des anciens

*Le voyage des anciens est prévu le 08 juin, nous nous rendrons dans un premier temps à Plainfaing visite de la confiserie des Hautes Vosges puis direction Gérardmer où nous prendrons le repas au restaurant du Lido, l'après-midi, balade en bateau sur le lac.*

Les bulletins d'inscription sont disponibles en mairie et sont à rendre pour le 25 mai.

Rendez-vous aux lieux habituels à 8h45 pour un transport en bus de tourisme : vous pouvez choisir votre lieu de ramassage en le cochant sur le bulletin d'inscription : MFC, MAIRIE et PLACE DU 19 MARS 1962, Le retour est prévu vers 18h30.

En cas d'annulation,

Pensez à prévenir en mairie au 03 83 75 70 05 ou au CCAS au 03 83 75 50 32.



## Repas des aînés

Comme beaucoup de nos aînés se l'étaient promis l'année dernière, c'est donc plus de 200 personnes qui se sont retrouvées ce samedi 9 mars. Je voudrais avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés entre ces deux dates.

Après le discours d'accueil de Monsieur le Maire, Madame TIRABOSCHI Suzanne a été mise à l'honneur pour ces nombreuses années de bénévolat en recevant la médaille de la ville.

L'animation assurée par le groupe Actua Dance a ponctué les différents plats du repas préparés par le traiteur local et servis par une équipe d'élus et de bénévoles dynamiques.

La fin de journée a vu la mise à l'honneur de la doyenne, Madame GEROME, et du doyen, Monsieur BEUCHET, chacun a reçu un panier garni.

**À l'année prochaine pour de nouveaux moments de convivialité et de bonne humeur.**



## Du côté des structures périscolaires

### Cantine scolaire

#### Témoignage d'un parent venu partager le repas à Macaron

« Suite au dernier Conseil d'établissement, j'ai pu manger à la cantine scolaire un midi, au 1er service, celui des petits. Le repas était bon et les quantités correspondaient bien aux estomacs de nos enfants!

J'en ai profité pour demander à quelques enfants ce qu'ils pensaient du repas : ils aiment !

J'en profite pour souligner la bienveillance de celles et ceux qui servent et surveillent les enfants le midi car un premier service avec 40 à 60 enfants, ça fait du bruit !!

**Donc en résumé : nos enfants sont entre de bonnes mains ! »**

## Rentrée de septembre 2019.

### Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions scolaires auront lieu du 09 au 21 mai 2019 en mairie aux horaires suivants : les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30 et les samedis de 10 h à 12 h. Sont concernées par ces inscriptions les familles dont les enfants sont nés en 2016 pour une inscription en première année de maternelle et les familles, domiciliées à Blainville sur l'Eau, souhaitant inscrire leurs enfants dans une des écoles de la commune.

Les documents sont téléchargeables et remplissables sur le site [blainvillesurleau.fr](http://blainvillesurleau.fr), rubrique Enfance/Jeunesse/CMJ, onglet écoles. Il vous suffit ensuite de les imprimer et de venir les déposer en Mairie, munis de votre livret de famille et du certificat de radiation de l'ancienne école de votre enfant si ce dernier était scolarisé dans une autre commune durant l'année scolaire 2018-2019.

### Inscriptions périscolaires

Uniquement sur rendez vous entre le 03 juin et le 05 juillet

Pour les familles dont les enfants ont été inscrits dans les Accueils Collectifs de Mineurs pour l'année scolaire 2018-2019, nous avons décidé d'alléger les démarches de réinscription pour 2019-2020. Aussi, pour réinscrire votre enfant il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de la direction de :

- Macaron pour les élèves de Jules Ferry et Jean Jaurès ou pour les enfants ne venant que le mercredi
- Brimbelle pour les élèves des écoles du Haut des Places
- la structure de votre choix pour les enfants accueillis uniquement pendant les vacances scolaires.

## Chantiers Loisirs Jeunes

Deux chantiers auront lieu cet été : du 8 au 12 juillet et du 19 au 23 août. Si tu as entre 11 et 16 ans n'hésite pas à nous rejoindre. Les places sont limitées.

Les chantiers retenus cette année sont l'aménagement d'une aire de jeux à destination des familles, la signalétique du parcours naturel du Haut des Places et la réfection de certaines peintures dans les écoles. Les inscriptions seront prises en mairie à compter du 27 mai 2019.



## CMJ

### Armoires à livres

Deux cabanes à livres ont été installées dans la commune, place de Lorraine et avenue Joliot Curie. Ce projet a été réalisé conjointement entre les jeunes conseillers municipaux (CMJ) et les membres de l'association Les Amis de Georges.

Une inauguration officielle aura lieu le samedi 18 mai à 11h30, place de Lorraine. Nous vous invitons à venir nombreux partager ce moment avec nous. Profitez-en pour apporter un livre à déposer ou à échanger.



# Vie associative

## De subventions très attendues ...

Ce début d'année est la période des demandes de subvention par les différentes associations du territoire qui peuvent prétendre à ces aides. La date limite d'envoi étant passée, nous sommes maintenant à l'étude des nombreux dossiers reçus.

Nous le savons, les subventions sont attendues avec impatience par les associations. Pour autant, leur versement constitue un effort important pour le budget de la collectivité avec une dotation totale de 70 000€ pour 2019.

C'est pourquoi, chaque demande est étudiée chaque année avec la plus grande attention. Nous souhaitons ainsi assurer la pérennité des différentes associations tout en s'assurant que le plus grand nombre d'habitants de notre territoire en perçoive le plus grand bénéfice au sein de ces organisations.

C'est pour cela, qu'en plus des documents classiques tels que la composition du bureau, le compte rendu de la dernière assemblée générale et les comptes financiers de l'année écoulée, nous demandons également un budget prévisionnel et un programme des activités prévues pour l'année à venir. Cela nous permet d'identifier les associations qui cherchent à proposer un maximum d'activités pour leurs adhérents et ainsi de justifier les différences, dans les sommes versées par la collectivité, d'une association à une autre. L'autre paramètre important, qui rentre en compte dans le montant de la subvention versée, est la proportion de Blainvillois et d'habitants de la CC3M concernés par les activités de l'association dans le but de favoriser celles qui œuvrent principalement pour nos plus proches concitoyens.

Laissant de côté tout ce côté technique d'attribution, c'est avec un réel plaisir et une grande fierté que contribuons à ce tissu associatif très important et envié par d'autres collectivités.

Nous pouvons féliciter et encourager tous ces bénévoles sans qui toute cette richesse n'existerait pas. Un grand merci à eux.

## MARCHÉ DE DÉCOUVERTE DU TERROIR Place de Lorraine

De 9h00 à 13h00 : Samedi 21 septembre  
Samedi 18 mai Samedi 19 octobre  
Samedi 15 juin Samedi 16 novembre

En nocturne de 18h00 à 21h00 :  
Samedi 20 juillet  
Samedi 17 août



Michel Guth  
Conseiller délégué à la vie associative

## La Tribune

Expression des élus de « POUR BLAINVILLE, TOUJOURS EN ACTION »

Deux mois viennent de s'écouler et nous profitons de cet espace dans le blainvillois, pour saluer et féliciter tous les sportifs des sections de l'ACBD omnisports et des associations sportives qui se sont distingués dernièrement lors d'épreuves ou championnats et remercions tous les bénévoles qui concourent à la réussite de ceux-ci. Encore un grand BRAVO ; ils font briller les couleurs de notre commune au-delà du ban communal.

Au cours de ces derniers mois, ont eu lieu également deux conseils municipaux avec des ordres du jour liés pour celui du 18 mars à la présentation et vote des comptes administratifs de 2018 et au débat d'orientation budgétaire pour 2019 et pour celui du 11 avril, au vote des taux des impôts locaux et budgets pour cette année 2019.

Déjà, lors des deux précédents Blainvillois, nous vous alertions sur le manque de concertation, de débat en conseil et cette fois, cela a dépassé l'entendement. En effet, concernant le débat d'orientation budgétaire, les documents préparatoires à celui-ci auraient dû nous être transmis avec les documents de l'ordre du jour afin de pouvoir engager un débat sur des bases connues et partagées. En fait il n'en a rien été et Monsieur le Maire s'est attaché à présenter un document. Quant au débat, il aurait été mené lors de la commission des finances ! En fait une fois de plus, le respect de la réglementation et de la transparence n'est pas un critère qui prévaut.

Quant au conseil du 11 avril qui a procédé à l'examen et au vote des budgets 2019, fort heureusement, des élus de notre groupe étaient présents sans quoi ce conseil n'aurait pas pu être tenu faute de quorum (seuls 12 élus de la majorité étaient présents). Il aurait obligatoirement dû être reporté.

Sur d'autres points marquant le manque de suivi des dossiers par nos édiles locaux, nous pouvons signaler une demande formulée le 23 janvier dernier par notre groupe d'élus sur la composition de la commission de contrôle de liste électorale. Trois mois après, toujours pas de réponse. Aujourd'hui nous découvrons une partie des infos demandées sur le site de la commune - « selon une circulaire du 12 juillet 2018, information obligatoire à la population de la composition de la commission de contrôle » cinq mois se sont écoulés avant que cette information ne soit rendue publique ! A vous de juger de l'efficacité de l'équipe majoritaire. L'équipe de « Pour Blainville Toujours en Action » vous invite à consulter sa page FB

Le 20 avril 2019 - Les conseillers de « Pour Blainville toujours en Action » :

Annie FARRUDJA, Mimi HUSSON, Christian

PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL, Delphine CUDEY - Facebook : Blainville toujours en action

# Spécial Patrimoine

*Comme déjà annoncé, en 2019,  
nous proposerons aux Blainvillois de découvrir  
ou redécouvrir leur patrimoine communal au travers de multiples actions au fil des mois.*

## Lancement des Journées Patrimoine

Les samedis 11 mai et 1<sup>er</sup> juin 2019

Partez à la découverte de notre patrimoine forestier

**La Commission cadre de vie environnement, en partenariat avec l'association Entre deux Eaux et le Club Vosgien, vous propose de partir à la découverte de nos forêts communales.**

**Au programme :**

**Deux balades commentées par des passionnés qui se feront un plaisir de partager avec vous des informations sur l'histoire, l'exploitation, l'O.N.F., les arbres remarquables, les essences, les sentiers, la chasse etc.... le tout complété par une distribution de documentation, de cartes...et par une animation quiz.**

**C'est autour d'un verre de l'amitié que ces matinées découvertes s'achèveront.**

**Cette animation est gratuite et ouverte à tous, sans inscription préalable.**

**Prévoir des chaussures adaptées à la marche.**

**Samedi 11 mai - Forêt du Vacquenat - Rendez-vous à 9 h 00**

**Durée totale de la balade 2 h 30 dont 1 h 30 de marche.  
Fléchage à partir de l'école Jules Ferry pour rejoindre le lieu de rendez-vous en voiture.**

**Samedi 1<sup>er</sup> juin - Forêt du Haut des Places - 9 h 00**

**Durée totale de la balade 2 h 00 dont 1 h 00 de marche.  
Rendez-vous sur le parking du Collège à 8h45  
Départ : parcours naturel du Haut des Places**

# Comité des fêtes

## Soirée des Années 80

Le 30 mars dernier, ils étaient plus de 300 danseurs, amateurs des musiques des années 80 à se déhancher jusqu'à une heure tardive de la nuit, sous la houlette de l'animateur Francis (ABYAL Animation).

Certains portaient même les couleurs, lumières et gadgets de ces années mémorables.

Musique, mais aussi paella et dessert ont été appréciés de tous.

Une nouvelle édition est déjà programmée le samedi 26 octobre 2019.



## À venir

Samedi 29 juin

### Feux de Saint Jean

Site de la Carrière du Haut-des-Places

19 h 00 - Prestations des Libellules  
(majorettes et fanfare)

20 h 00 - Animation musicale

22 h 30 - Feux d'artifice

22 h 45 - Embrasement du feu

Jusqu'à 1 h 00 danse, musique ....

*Buvette et restauration rapide sur place*

À noter dès à présent :

Dimanche 15 septembre

### 2e Course de Caisses à savon

Quartier du Haut-des-Places, en  
collaboration avec COLOCAS (Comité  
Lorrain de Caisses à Savon)

*Les plus bricoleurs pourront se joindre à  
eux en créant leur propre véhicule*

*De plus amples renseignements vous  
seront communiqués dans le Blainvillois  
de cet été*



Renseignements et réservations

06 95 88 08 67

comitedesfetes@blainvillesurleau.fr

Facebook : Comité des Fêtes de BLAINVILLE-SUR-L'EAU

# Culture & Animations



## Le stage de violon

**8-9 et 10 avril**

Sept élèves, la plus jeune âgée de 6 ans et demi, ont fréquenté le stage violon organisé sur trois après-midi par l'EMEA.

Ce mercredi, dernier jour de stage, une petite restitution du travail accompli a eu lieu devant les familles.

Ce stage était encadré par Madame Sophie JEANGÉRARD, professeur de violon à l'École Municipale d'Enseignements Artistiques.

## A la Ludothèque

**10 avril**

La ludothèque s'est installée à la salle Cabu pour un après-midi ludique et créatif.

Stéphane, Sylvaine et Claire avaient préparé jeux et activités sur le thème du printemps.

26 enfants, âgés de 3 ans et demi à 15 ans, ont joué, dessiné, peint, découpé...

Le goûter offert a terminé ce bel après-midi « printanier ».



## Salon du livre

**14 avril**

*La médiathèque « l'eau vive » a organisé son premier salon littéraire à la MFC.*

Visiteurs passionnés et auteurs passionnants ont été ravis de cette belle journée autour d'échanges et de rencontres.

La causerie de Gilles Laporte a charmé son auditoire tandis que les ateliers d'illustration de Karine Maincent, d'Abdesselam Boutadjine et d'Olivier Romac ont affiché complet tout au long de la journée.

**Un grand MERCI à tous d'avoir fait de cette journée un beau moment !**



## Chasse aux œufs

**Sous un ciel bleu et ensoleillé, petits et plus grands sont venus nombreux sur le parcours naturel du Haut Des Places pour participer à la 6e chasse aux œufs.**

Chacun est reparti avec ses chocolats tandis que Léo et Océane étaient les plus heureux d'avoir trouvé « l'œuf de dinosaure » leur permettant d'obtenir un œuf bien plus grand.

Une bien belle matinée !

**Merci à tous pour votre participation.**



En  
attendant  
l'été ...

**SAMEDI 25 MAI**

## **FÊTE DU JEU ET DES FAMILLES**

**de 14h à 18h**

**Rendez-vous dans la cour de l'École  
Jules Ferry**

*Au programme : Des jeux sportifs, des jeux vidéo, des jeux  
de société, des jeux d'eau, des jeux d'adresse, Escape Run. Et  
plein d'autres animations*

*Ateliers cirque - Maquillage - Musique  
Venez nombreux jouer en famille !*

**SAMEDI 15 JUIN**

## **LE PATRIMOINE EN MUSIQUE**

**15H30, site de l'Entre-Deux Eaux, entrée  
gratuite**

*Les classes de l'EMEA seront en représentation dans une pièce  
musicale créée spécialement pour cette occasion.*

*Buvette sur place.*

**VENREDI 21 JUIN**

## **FÊTE DE LA MUSIQUE**

**à partir de 19h, dans la carrière du Haut  
des Places**

*Comme tous les ans, un rendez-vous musical de qualité, en  
cours de programmation, vous sera offert !*

*Buvette et petite restauration.*

*Nous vous y attendons nombreux pour fêter l'été en musique !*

**VENREDI 12 JUILLET**

## **CONCERT D'ETE**

**20H30, MFC, entrée gratuite**

*La chorale adulte donnera un concert de chants actuels pour  
célébrer l'été*